http://www.snetap-fsu.fr/La-Reunion-preavis-de-greve-a.html



## La Réunion : préavis de grève à Saint-Joseph

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 29 avril 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

## Objet : Dépôt de préavis de grève reconductible

Paris, le 28 avril 2014

Secrétariat Vie Syndicale

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-<u>FSU</u> est amené à déposer ce jour, à la demande des personnels du du Lycée Agricole de Saint-Joseph (La Réunion), un préavis de grève reconductible à partir du **lundi 5 mai 2014**.

La raison qui motive cette décision des agents est la suivante : la suppression annoncée à la rentrée d'août 2014 du poste de <u>TFR</u> Vie scolaire (actuellement occupé à 70% par un Agent Contractuel d'Etat).

Cette annonce du SFD Réunion, sous couvert d'une baisse passée des effectifs de l'établissement, n'est pas audible.

En effet, le lycée compte aujourd'hui 187 élèves et l'évolution effective des structures à la rentrée d'août 2014 avec l'ouverture actée d'une classe de seconde BIT, laisse logiquement prévoir une augmentation du nombre d'élèves.

De plus, la projection des effectifs pour les années suivantes (avec la première et la terminale BIT) sont plus qu'encourageantes pour l'établissement qui verra son nombre d'élèves passer de 208 en Août 2014 à 240 en août 2016.

De 8 classes actuellement, le lycée passera à 11 classes à la rentrée 2016, sachant qu'il convient de souligner que jamais jusque là ses effectifs n'ont passé la barre des 230 élèves et qu'il y a encore 2 ans, il disposait pourtant d'un poste de <u>TEPETA</u> Vie scolaire à 100%.

Il est donc incompréhensible et pour tout dire proprement inacceptable qu'au moment où l'établissement connaît une augmentation de ses effectifs, le SFD annonce la fermeture de ce poste de TEPETA Vie scolaire.

Aussi, les Personnels mobilisés et le SNETAP-FSU demandent le maintien du poste actuel de TFR Vie scolaire et le rétablissement de la quotité de travail à 100%.

Dans l'attente d'une suite rapide et favorable, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2